



COMMISSION TECHNIQUE CONSEIL COMMUNAL DE PERROY

Perroy, le 10 octobre 2024

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE SUR LE PREAVIS 08/2024

« Demande d'un crédit de construction de CHF 158'000.00 TTC pour la sécurisation de l'esplanade des Barbettes « La Butte » »

Madame la vice-présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La Commission technique composée de messieurs Martin, Jotterrand, Perdrizat et Strevens s'est réunie le 26 septembre 2024 afin d'examiner le préavis 08/2024 sur la demande de crédit pour la sécurisation de l'esplanade des Barbettes. Nous avons rencontré madame la municipale Hélène Saxer afin de nous faire une présentation du préavis. Elle nous a apporté toutes les informations nécessaires à la compréhension du préavis, a répondu à toutes nos questions avec compétence et nous tenons à l'en remercier.

Le Conseil communal a refusé le préavis n° 01/2024 concernant la rénovation de l'esplanade des Barbettes. La municipalité a été chargée de présenter un nouveau préavis en se focalisant sur les aspects sécuritaires du projet du préavis n° 01/2024. Le préavis n°08/2024 réalise la demande du Conseil communal du 14 mars 2024.

La Commission technique s'était prononcée favorablement sur le projet du préavis n°01/2024, notamment les aspects sécuritaires. La Commission technique constate que le projet du préavis 08/2024 reprend les aspects sécuritaires du précédent préavis. La Commission technique constate que les propositions et commentaires de la Commission technique ont été intégrés dans la nouvelle version du projet.

En conclusion et au vu de ce qui précède, la Commission Technique, vous propose à l'unanimité de :

- Adopter la réalisation des travaux de sécurisation selon le préavis 08/2024 ;

POUR LA COMMISSION TECHNIQUE

Laurent Martin
Président

Norbert Jotterand

Jean-Pierre Perdrizat

Fabrice Strevens